**COMPTE RENDU**

**Conseil d'école Jeudi 12 Novembre 2015 17H30**

**EMPU GEORGE SAND**

1. **Présentation des invités**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **NOM** | **QUALITÉ** | **Présent / Exc** | **NOM** | **QUALITÉ** | **Présent / Exc** |
| Mme SIBRAC | Représentante mairie | P | Mme GRUNEISEN | Titulaire API | P |
| Mme PELI | Directrice école | P | Mme AUTHESSERRE | Titulaire API | P |
| Mme MUSELET | Directrice ALAE | Absente | Mme MIKIC | Titulaire API | P |
| Mme LE MOING | Enseignante | P | Mme BOHL | Titulaire API | P |
| Mme MAZZOLLO | Enseignante | P | Mme MAURY | Titulaire API | P |
| Mme CABANES | Enseignante | P | Mme MATTUES | Titulaire API | P |
| Mme SALLES | Enseignante | P | Mme TESSEREAU | Titulaire API | P |
| Mme COULIBALY | Enseignante | P | Mme REUSSE | Supp API | P |
| Mme MIRC | Enseignante | P | Mme ESTRADE | Supp API | P |
| Mme DEBANNE | Enseignante | Exc | Mme MOYET | Supp API | P |
| M. UNAL | Inspecteur Ed.Nationale | Exc |  |  |  |

Mme Sibrac, représentante mairie, est arrivée vers 18H30.

1. **Effectifs de l’école au 12/11/15**

* A ce jour, 195 enfants fréquentent l’école avec la répartition suivante :
* 71 PS
* 58 MS
* 66 GS
* 2 enfants scolarisés en MS sont attendus, ce qui fera passer l’effectif total de l’école à **197 élèves.**
* 8 enseignantes (dont une enseignante décharge de la directrice sur l’école uniquement le mardi : Mme DEBANNE ) et 7 atsem dont 2 atsem à mi-temps sont présentes sur l’école (soit une atsem en moins depuis la rentrée : 6 postes d’ATSEM pour 7 classes).

1. **Résultats des élections**

58, 94 % de participation (malgré des enveloppes arrivées trop tard) :

* 7 parents titulaires élus et nombreux suppléants

1. **Lecture et vote du règlement intérieur**

* Le règlement a été lu en intégralité et validé par une majorité suite à quelques modifications apportées. La directrice fera parvenir la nouvelle version aux membres du conseil d’école pour vérification et validation des modifications effectuées.
* L’équipe enseignante et les parents d’élèves soulèvent des problèmes le mercredi concernant l’inscription à la garderie/centre de loisirs. Des erreurs de mise à jour de listings persistent. Aucun référent maternel n’est présent le mercredi sur l’école pour gérer les litiges. De même, l’inscription en mairie n’est pas claire. Se fait-elle au mois ? à l’année ?

En l’absence de Mme MUSELET, nous attendons Mme SIBRAC, représentante mairie, pour avoir des réponses.

1. **ATSEM**

Organisation :

* Une Atsem a en charge les deux classes de GS. Un jour sur deux.
* La suppression d’une Atsem dans l’école a des répercussions sur l’ensemble du fonctionnement de l’école qu’il a fallu repenser au mieux :

- Les enseignantes de GS sont seules avec leur classe un jour sur deux.

- De plus, au vu des effectifs importants de PS, toutes les Atsems, sauf l’Atsem des GS sont présentes au dortoir l’après-midi. Il y a donc un impact sur les MS qui n’ont l’ATSEM que le matin et en fin de journée.

* Depuis l’année dernière, la mairie de Colomiers a mis en place un dispositif particulier en début d’année pour les Atsems de PS qui sont de 8h00 à 17h00 entièrement dévolues aux groupes de PS. Cela permet un meilleur accompagnement et une meilleure prise de repères pour les petits :
  + Accueil des enfants à 8h à l'ALAE
  + Accompagnement à la cantine
  + Accompagnement au coucher
  + Habillage des enfants après la sieste
  + Préparation des dortoirs, nettoyage
  + Accompagnement au gouter
  + Accompagnement également au centre de loisirs les mercredis.

**Ce dispositif est mis en place jusqu’à la semaine après les vacances de Toussaint.**

C’est un bon dispositif pour les enfants, mais très contraignant pour les ATSEM de PS.

Par conséquent, les petits ayant maintenant trouvé rapidement leurs repères, une rotation a été mise en place le soir en liaison avec l’ALAE depuis la seconde semaine après les vacances de la Toussaint.

* A la demande des parents, Mme la directrice a énoncé les missions des Atsems et évoqué la charte des Atsems en cours de validation.

Mme Sibrac a précisé qu’à Colomiers, les Atsems ont une mission uniquement éducative et que la règlementation fixe une Atsem par école.

Les représentants des parents d’élèves soulèvent le problème de non remplacement des Atsems qui partent en formation et demandent s’il est possible de connaître à l’avance le planning des formations.

Cette anticipation est difficile dans la mesure où c’est un organisme, le CNFPT, qui gère le planning des formations et qu’il n’est pas prévu de remplacer les Atsems pendant leur formation.

L’équipe enseignante regrette toutefois que les réunions organisées par la Mairie en début d’année scolaire aient été proposées pendant le temps scolaire.

Les représentants des parents d’élèves regrettent de ne pas être entendus par la Mairie concernant les changements concernant les Atsems.

1. **ALAE**

* **PEDT**

Les représentants des parents d’élèves ont demandé des éclaircissements concernant le PEDT : il s’agit de fédérer le monde associatif, éducatif et culturel de Colomiers. Le PEDT propose des parcours pour les enfants, parcours qui sont toujours sous la responsabilité des directeurs d’ALAE.

La directrice ALAE n’a pu être présente, suite à un refus de la Mairie malgré l’ordre du jour et l’invitation donnée. Par conséquent, les parents n’ont pas pu avoir de réponses concernant les activités qui allaient être proposées dans le cadre du PEDT. Les parents d’élèves ont trouvé regrettable l’absence de cette dernière.

* **Mercredi: Centre de loisirs / Garderie**

Les représentants des parents d’élèves ont demandé des précisions concernant les modalités d’inscription au Centre de Loisirs et à la garderie du mercredi.

Mme SIBRAC n’a pas été en capacité de répondre.

Beaucoup d’erreurs dans les listings de garderie persistent les mercredis. Les mises à jour au mois nous arrivent trop tard.

1. **Point sur les deux mois de fonctionnement dans l’école:**

* **Travaux**

Suite à une réunion du mardi 10 novembre avec les services de la mairie, chaque bon de travaux a été examiné et des suites ont pu être données:

- stores défectueux changés, dégâts des eaux, circulation d’air, soufflerie signalés…

- équipements supplémentaires pris en compte

La directrice soulève le problème des communications téléphoniques qui fera l’objet d’une rencontre ultérieure avec les services spécifiques.

* **Circulation dans l'école**

Les parents d’élèves soulèvent les problèmes d’encombrement dans le couloir de l’école car trop étroit.

Malgré, la double entrée proposée dès la rentrée, et la mise en place de lieu de stationnement pour les poussettes. Il semblerait que cela soit compliqué pour les classes du fond du couloir. Il est demandé aux parents qui doivent **être responsables** d’avoir **une attitude positive**, de faire preuve de **patience et de civisme** pour **bien vivre ensemble**.

* **Dortoirs**

3 dortoirs permettent de rentrer 69 lits serrés pour 71 PS.

Actuellement, 61 PS dorment à l’école les autres rentrent dormir chez eux l’après-midi.

Une interrogation est donnée dans le cas où les 71 PS seraient amenés à dormir à l’école.

Le médecin de la PMI est venu contrôler les dortoirs et a estimé que la capacité d’accueil de chaque dortoir était inférieure à 23 lits.

* **Sécurité aux abords de l'école**

Les parents d’élèves soulèvent un manque d’effectifs concernant la sécurité aux abords de l'école et notamment l’absence de personnel concernant la tranquillité publique. Des problèmes de stationnement sont à regretter au niveau de l’arrêt de bus et du dépose-minute.

D’autre part, au niveau du city stade, il existe une zone où certaines voitures stationnent. Or, c’est aussi un passage pour piétons et vélos. ils demandent la possibilité de mettre **un panneau signalétique** indiquant l’interdiction de se garer sur l’accès des pompiers car c’est dangereux pour les personnes qui se rendent à pied ou à vélo à l’école.

1. **Coopérative scolaire**

A ce jour, la coopérative scolaire dispose de 5000 euros.

La coopérative prend en charge :

- le spectacle de Noël à hauteur de 780€

- le cinéma, 50 % sur 2 films sur 3 (585 euros)

- l’achat de livres pour la BCD (300 euros)

Il reste 3569 euros pour l’année.

Une partie de l’allocation de l’ouverture de la nouvelle classe (400 euros) attribuée par la mairie servira à l’achat de livres pour la bibliothèque de l’école.

1. **Evénements / sorties scolaire :**

* Les MS se Mme SALLES se sont rendus au spectacle « FRAGILE » proposé dans le cadre d’activités culturelles.
* Toutes les classes participent à **école au cinéma et iront voir 3 films durant l’année**
* Toutes les classes se rendront à la médiathèque pour des visites d’exposition, des lectures d’albums, des visites de la médiathèque etc..
* Les deux classes de GS se rendent au gymnase Andrieux une fois par semaine avec des classes de l’élémentaire jusqu’à Noël ;
* Toutes les GS iront à la piscine au troisième trimestre, à partir du 28 mars.
  + **2 parents agrées** minimum par séance seraient nécessaires ;

L’agrément est valable 5 ans et deux dates sont proposées pour le mois de décembre. Les parents intéressés doivent se rapprocher de l’enseignante de leur enfant ou de la directrice.

* Les classes de GS se sont inscrites au dispositif « Un, deux, trois chantons ! ». Nous attendons encore la confirmation de cette participation.
* La Fête de Noël aura lieu le jeudi 17 décembre à partir de 16h30 avec une chorale et un goûter de Noël  partagé avec les familles.
* Lundi 16 novembre : photos individuelles et fratries maternelle ;
* Mardi 17 novembre à 11h15 : test évacuation incendie ;
* Une Vente de chocolats de Noël pour les parents organisée par les représentants des parents d’élèves. Les bénéfices seront reversés à l’école.

**Le prochain conseil d’école aura lieu le jeudi 17 mars à 17h30.**

**Secrétaire de séance** : Mme LEMOING **Directrice d’école** : Mme PELI

**Parent d’élèves** : Mme GRUNEISEN